

16 - Depuis les abords de Joiselle (sortie de la ferme du Pavillon)



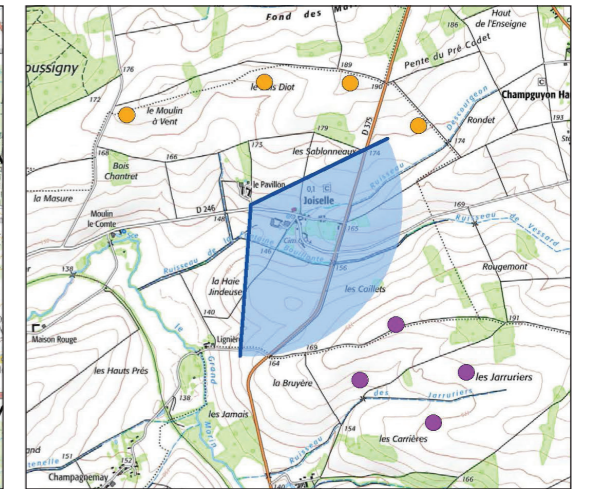
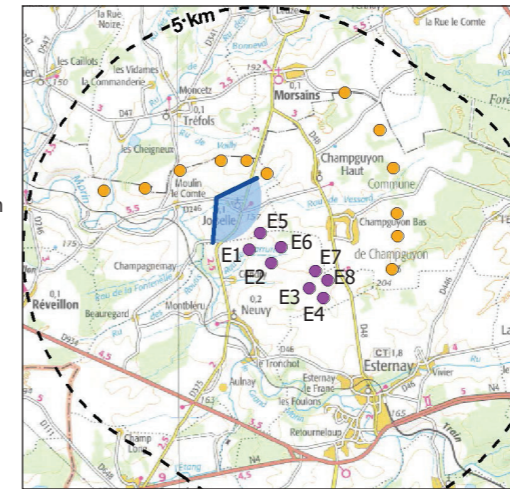
Situé à proximité du site d'implantation, ce village, bien qu'inscrit à la confluence du ruisseau de Vessard, dans un écrin arboré dense, présente des relations avec la zone d'implantation du projet, avec une covisibilité sur la silhouette villageoise depuis son accès par l'ouest.

Actuellement, le contexte éolien est éloigné sur l'horizon paysager, sans incidence dans le champ visuel. A terme, on constate un développement de l'éolien dans une aire proche, avec les projets de Bois Chantret et Champguyon, qui introduisent l'élément éolien dans la composition paysagère.

Le projet vient densifier le contexte éolien dans l'aire proche du village. Toutefois, il s'inscrit en axe de fuite, ce qui regroupe les éoliennes sur l'horizon et limite leur étalement. L'échelle verticale des éoliennes E1 et E5 reste importante, mais est compensée par l'implantation en ligne de fuite et la perception régressive des éoliennes en arrière-plan.

L'impact du projet est jugé faible par son implantation présentant une incidence minimale dans l'environnement proche du village. L'évaluation de l'impact cumulé reste difficile, compte-tenu des incertitudes sur les projets proches de Bois Chantret (absence d'avis de l'AE) et de Champguyon (complétude en cours).

X (Lambert 93) : 737603
 Y (Lambert 93) : 6852510
 Cap : 124,2°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 14h41
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 1240m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 3231m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



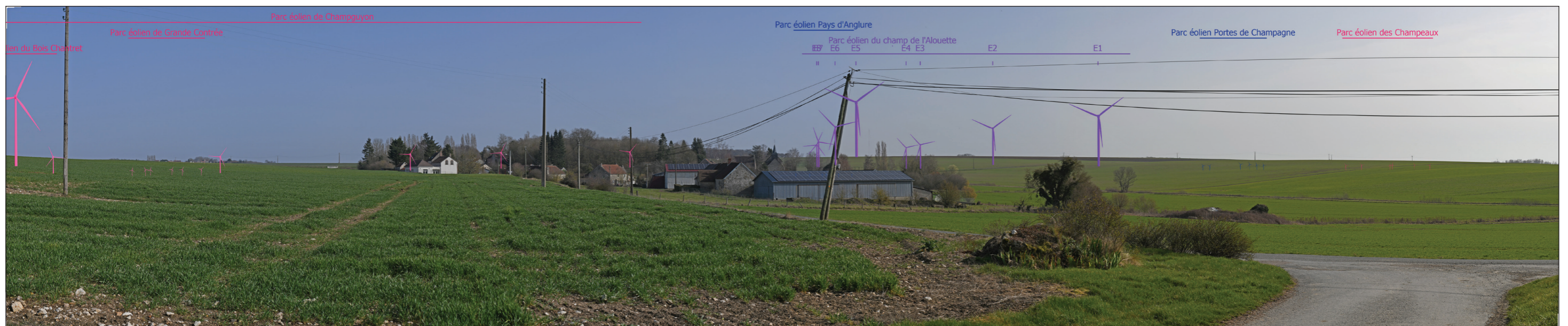
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E8 E7 E6 E5 E4 E3 E2 E1



17 - Depuis la frange urbaine de Joiselle

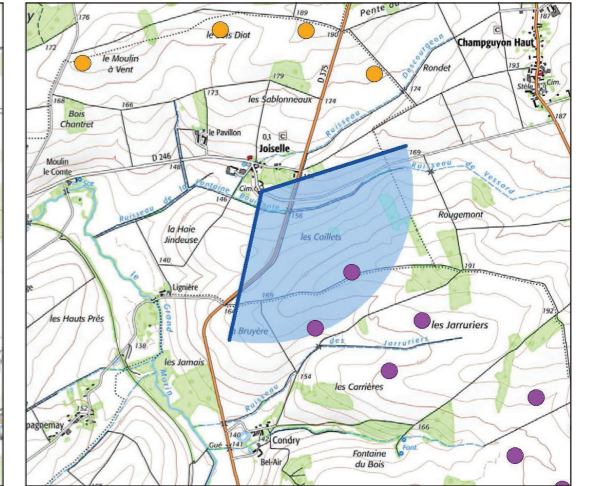
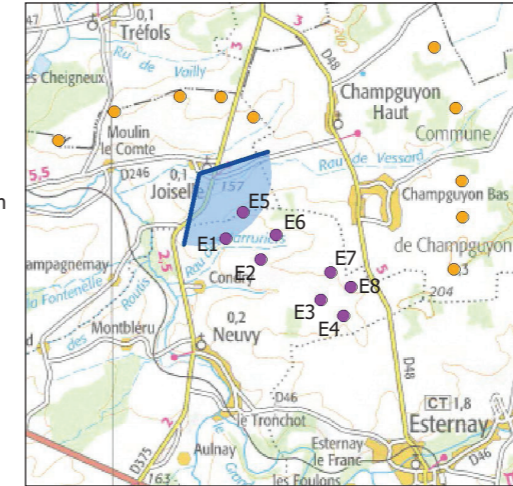


En sortie de Joiselle, pour reprendre la RD375, le regard porte directement sur le projet éolien. L'échelle verticale des éoliennes E1 et E5 reste importante, mais est compensée par l'implantation en ligne de fuite et une perception allant en s'amenuisant sur les éoliennes en arrière-plan.

La proximité des éoliennes et la configuration du champ visuel, cadrée par la composition urbaine proche, accentuent toutefois la prégnance des éoliennes.

*L'impact du projet est jugé **modéré** du fait de l'échelle verticale des éoliennes les plus proches.*

X (Lambert 93) : 737964
Y (Lambert 93) : 6852251
Cap : 132,3°
Date : 02/03/2021
Heure : 14h33
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E5 - 797m
Éolienne la plus éloignée : E4 - 2791m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8 E7 E6 E5 E4 E3



E2

E1



18 - Depuis la RD48 entre Morsains et Champguyon



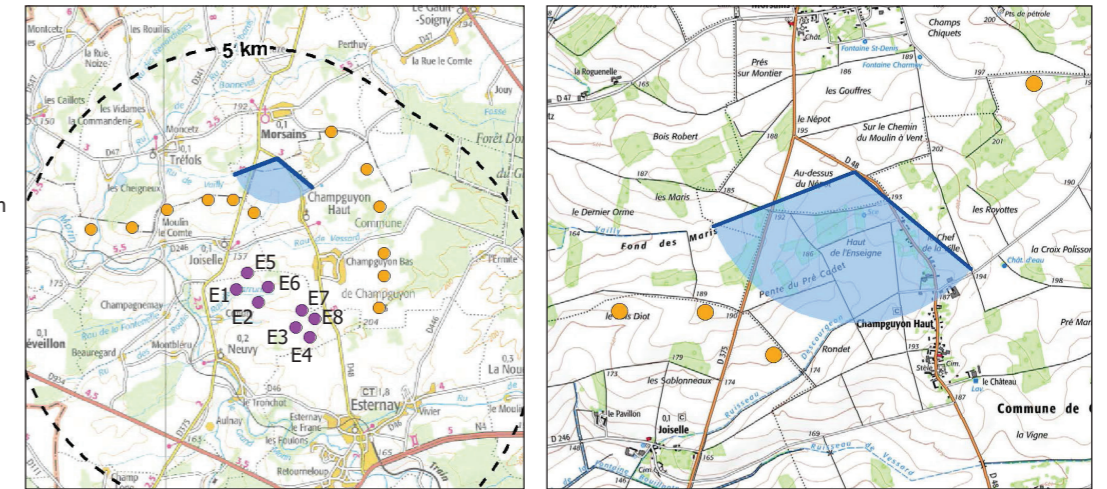
La RD48 traverse le plateau d'implantation, profitant d'une ouverture visuelle sur le paysage, dans lequel vient prendre place le projet éolien.

Actuellement, le contexte éolien est éloigné sur l'horizon paysager, sans incidence dans le champ visuel. A terme, on constate un développement de l'éolien dans une aire proche, avec les projets de Bois Chantret et Champguyon, qui introduisent l'élément éolien dans la composition paysagère.

Le projet éolien vient densifier le contexte éolien dans l'aire proche de l'axe. Toutefois, la forme de l'implantation contribue à l'insertion visuelle du projet. Les éoliennes présentent un étalement limité, par un regroupement maîtrisé. La géométrie de l'ensemble assure une bonne lisibilité du projet. La présence des boisements sur le plan intermédiaire concourt à l'insertion du projet, en cadrant les éoliennes dans le paysage et en induisant un recul visuel de leur perception. Les échelles horizontale et verticale restent cohérentes avec la configuration paysagère.

L'impact du projet est jugé faible dans la perception depuis cet axe de circulation proche et son cumul dans le contexte éolien.

X (Lambert 93) : 739244
 Y (Lambert 93) : 6854239
 Cap : 189,4°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 08h23
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 2611m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 4013m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



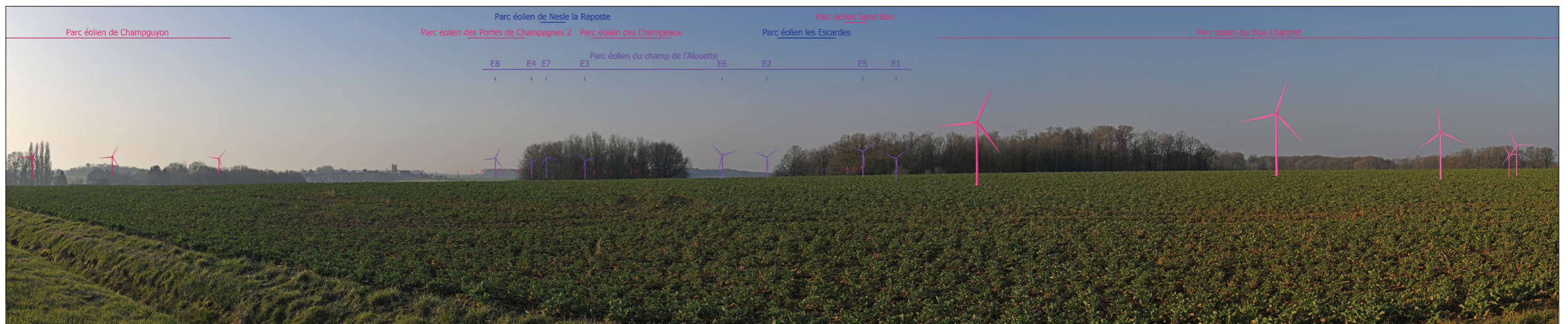
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8

E4

E7

E3

E6

E2



E5

E1



19 - Depuis la RD375 entre Morsains et Joiselle



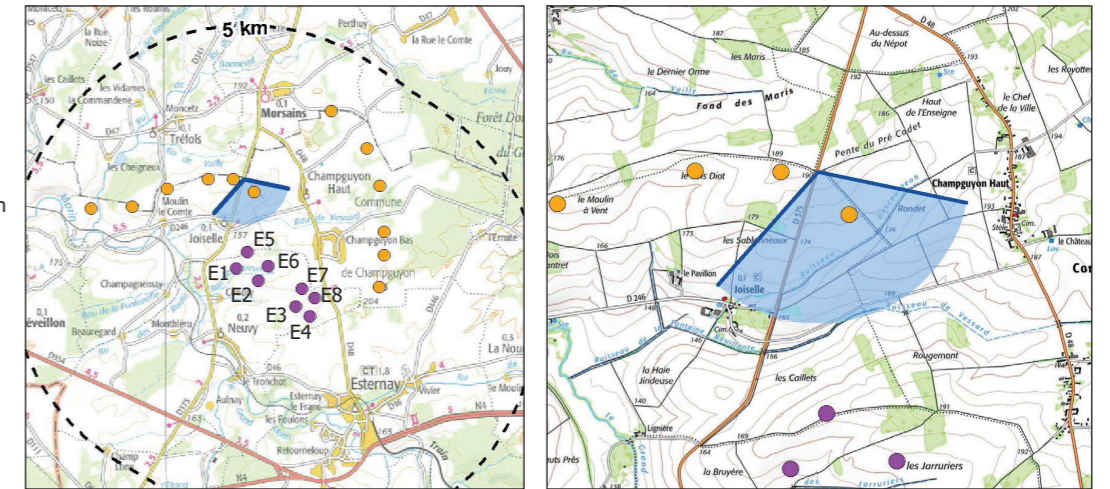
La RD375 traverse également le plateau, ouvrant un large champ visuel sur le paysage et vers la zone d'implantation. Actuellement, le contexte éolien est éloigné sur l'horizon paysager, sans incidence dans le champ visuel. A terme, les projets de Bois Chantret et Champguyon introduisent l'élément éolien dans une aire proche.

Le projet éolien vient densifier le contexte éolien dans l'aire proche de l'axe. Toutefois, la forme de l'implantation contribue à l'insertion visuelle du projet. Le projet présente un certain étalement sur ce point de vue, mais il apparaît cadré par les boisements, dans un espace paysager identifiable, sans franchissement de la départementale. La géométrie de l'ensemble assure une bonne lisibilité du projet, avec des échelles horizontale et verticale qui restent cohérentes dans la composition paysagère.

La sensibilité tient au cumul du projet avec les autres projets en développement, le projet contribuant à la densification du contexte éolien, avec une dispersion des différents projets dans l'environnement paysager.

L'impact du projet est jugé faible dans la perception depuis cet axe de circulation proche, mais est jugé fort dans son cumul avec les projets proches. L'évaluation de l'impact cumulé reste difficile, compte-tenu des incertitudes sur les projets de Bois Chantret (absence d'avis de l'AE) et de Champguyon (complétude en cours).

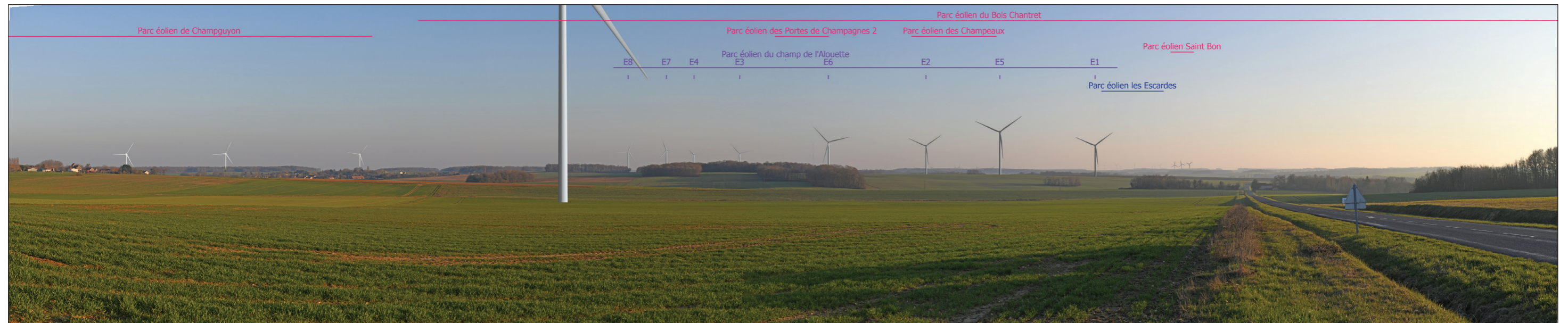
X (Lambert 93) : 738504
 Y (Lambert 93) : 6853313
 Cap : 161,7°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 17h43
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 1595m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 3352m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



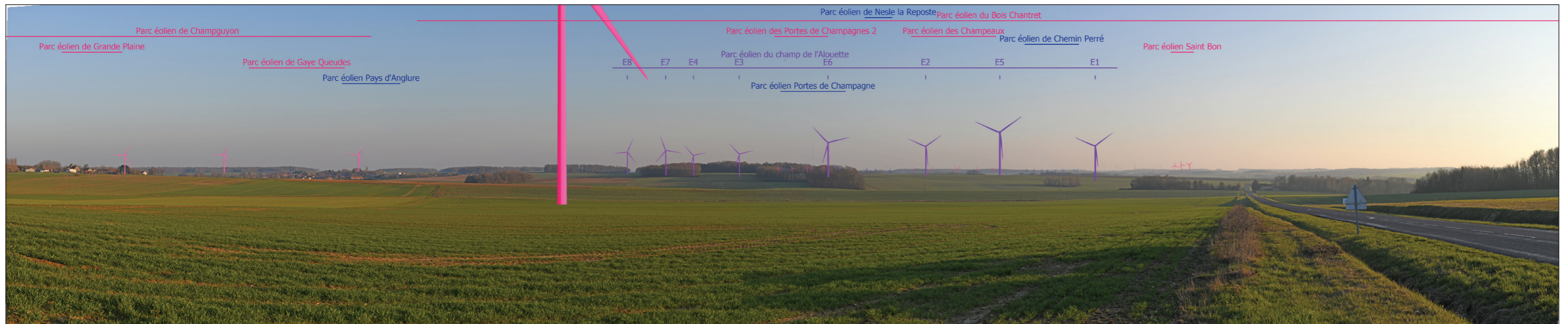
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



PROJET - pour une vision des éoliennes à « taille réelle », tenir le document à 45 cm du regard pour une impression A3

E8 E7 E4 E3



E6

E2

E5

E1



20 - En approche de Morsains par le nord sur la RD375



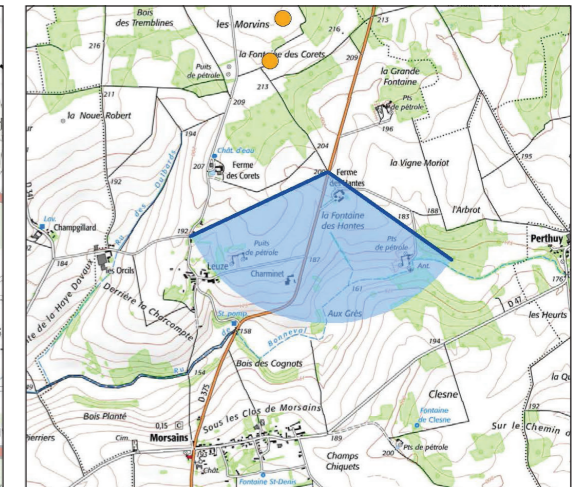
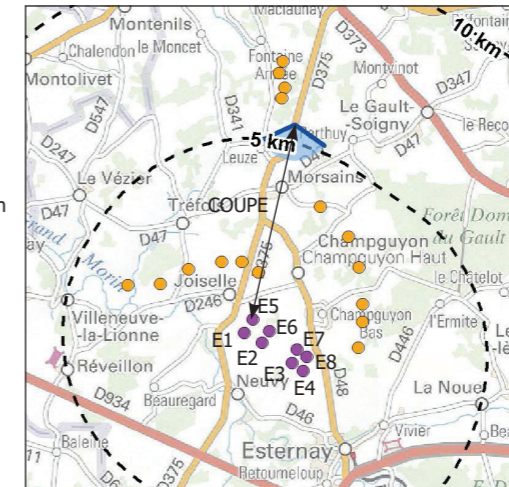
Le village de Morsains s'inscrit sur une ligne de crête, en surplomb sur l'horizon paysager. La RD375, dans son approche par le nord, dessine une perspective directe sur le site urbain.

Actuellement peu concernée par la présence éolienne, la silhouette villageoise sera à terme concurrencée par les éoliennes du projet de Bois Chantret, dans des emprises horizontale et verticale importantes. Le contexte éolien en développement sera complété par les projets de Morsains, dans le dos de l'observateur, et celui de Champguyon, à l'arrière de la ferme des Hantes.

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement des éoliennes de Bois Chantret, participant à la densification du contexte éolien. Toutefois, la perception apparaît minime, compte-tenu du retrait du projet par rapport à Morsains. Les éoliennes sont tronquées par la ligne topographique marquant l'horizon, ainsi que par la végétation, dans des rapports d'échelle qui restent en faveur de la configuration paysagère. L'implantation en deux groupes simples et condensés limite l'étalement du projet et participe à la préservation des respirations paysagères.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception depuis l'axe de circulation et sa lisibilité avec Morsains, ainsi que dans son cumul avec le contexte éolien.

X (Lambert 93) : 739740
 Y (Lambert 93) : 6857099
 Cap : 185,2°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 08h34
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 5508m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 6813m



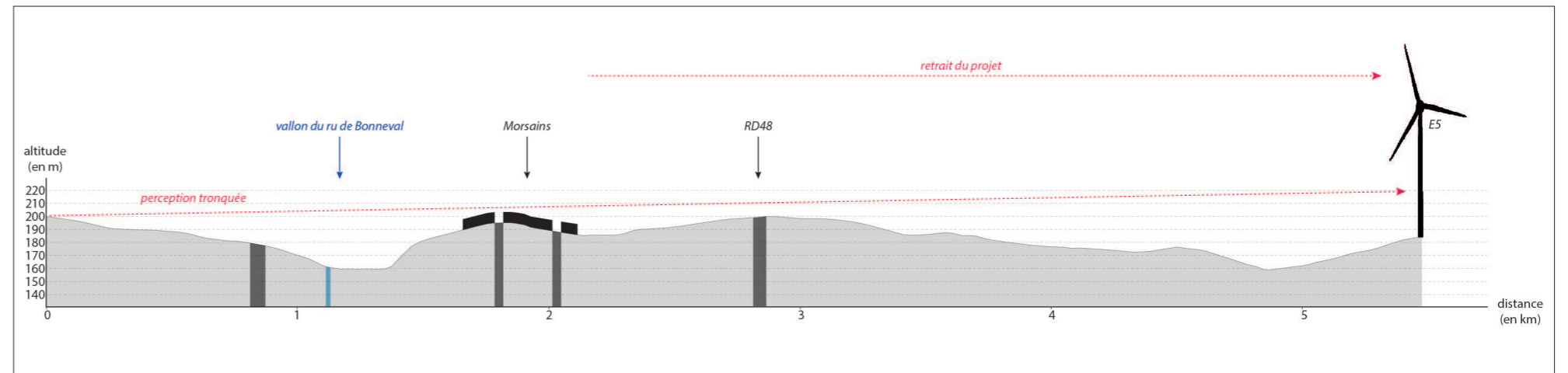
ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



COUPE entre le point et l'éolienne la plus proche



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8 E4 E7 E3



E6 E2 E5 E1

